

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES RÈMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0041517

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02601

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

M'BIRKOU Mohamed - Naji

Date de naissance : 07/01/1938

Adresse : 85 COURS DES SPORTS

20200 CASABLANCA / HH

Tél. : 0662512154

Total des frais engagés : 4813,00 DHs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/04/2023

Nom et prénom du malade : LAHLou Najat ep M'BIRKOU : 77

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 08/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/06/2013	CS		300 DHS	Dr. SEKKA Nutrition et Maladies Métaboliques N°29, résidence Misselma 64 Bd. Sidi Abderrahmane Casablanca
08/04/2013	consult		CG	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du CAF موريتانيا الكاف Mme CHAOUA SAMIRA 1 Rue Al Oukhouane - Beauséjour Casablanca - Tél : 05 22 39 89 73	12/04/2023	64 MONTANT DE LA FACTURE PHARMACIE DU CAF 01 Hiba Ben Moussa 426300 Tél: 05 22 39 89 73

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>ختير الصفي لaboratoire LABORATOIRE SQUAL D'ANALYSES MEDICALES Dr. BENMILoud 0, Bd Brahim Roudani Maârif 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 sablanca - Patente: 35805014</p>	28.04.23	B.100=	150,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	D	T
25533412	21433552	
00000000	00000000	
00000000	00000000	
35533411	11433553	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth (1 through 16, 18 through 24, 26, 27, 29) arranged in a U-shape. The teeth are represented by circles with numbers inside. The arch is positioned on a coordinate system with a vertical H-axis pointing upwards, a horizontal D-axis pointing to the left, and a horizontal B-axis pointing downwards. The teeth are numbered as follows: 1, 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 8, 7, 6, 6, 5, 4, 3, 2, 2, 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 8, 7, 6, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION



DR. SEKKAT KENZA
ENDOCRINOLOGIE

Spécialiste en **Endocrinologie**,
Diabétologie, Nutrition et Maladies Métaboliques

Diplômée de la FMPC et de l'Université de Paris

Diplômée en Echographie Cervicale

ORDONNANCE

12/04/2023

Mme LAHLOU NAJATTE

1040, 00 x 2

SP

**TRESIBA FLEXTOUCH SOLUTION INJECTABLE 100 UI BOITE DE 5 STYLOS PRE
REmplis de 3 ml**

SP

16 unités le soir à 21h

571. 00 x 3

**NOVO RAPID FLEXPEN SOLUTION INJECTABLE 100 UI BOITE DE 5 STYLOS
PRE-REmplis de 1 ml**

12 unités avant le petit déjeuner, 12 unités à midi et 10 unités le soir

Néovimag 300 mg

1 gel le soir pendant 1 mois

Aiguilles microfines 4 mm

95.50 x 6 Bandelettes glycémiques adaptées au lecteur 5 glycémies par jour

QSP 3 mois

PHARMACIE DU CAF
Dr. Sidi Abderrahmane
1 Rue Al Oukhouane
Tél : 05 22 39 89 73

صيدلية الكاف
Pharmacie du CAF

Mme CHAOUI SAMIRA
1 Rue Al Oukhouane - Beauséjour
Casablanca - Tél : 05 22 39 89 73

DR. SEKKAT KENZA
Specialiste en Endocrinologie, Diabetologie
Nutrition et Maladies Métaboliques
N°24, Résidence Misselma
64 Bd. Sidi Abderrahmane Misselma
Casablanca



dr@sekkatendocrinologie.com



05 22 95 1991



www.sekkatendocrinologie.com



64, bd Sidi Abderrahmane N20, 4^e étage avec ascenseur
Résidence Misselma, Casablanca



5 x 3ml
Tresiba® FlexTouch®
100 unités/ml
Solution injectable en stylo prérempli
Insuline dégludec
PPV : 1040,00 MAD

des
injectable en 50,
é déglucide
40,00 MAD



6 118001 121632



5x3ml
Tresiba® FlexTouch®
100 unités/ml
Solution injectable en stylo prérempli
Insuline dégludec
PPV : 1040,00 MAD

A standard linear barcode is located in the top right corner of the page. It consists of vertical black lines of varying widths on a white background.



-270-2 NovoRapid® FlexPen®
100 U/ml
Solutio injectable
5 stylos pré-remplis de 3 ml
PPV : 571.00 DHS

A standard linear barcode is located in the top right corner of the page. It consists of vertical black lines of varying widths on a white background.



NovoRapid® FlexPen®
100 U/ml
Solution injectable
5 stylos pré-remplis de 3 ml
PPV : 571,00 DHS

A standard linear barcode is located in the bottom right corner of the page. It consists of vertical black lines of varying widths on a white background.



NovoRapid® FlexPen®
100 U/ml
Solution injectable
5 stylos pré-remplis de 3 ml
PPV : 571,00 DHS



8-9560-1

8-9560-73-250-2



DR. SEKKAT KENZA
ENDOCRINOLOGIE

Spécialiste en Endocrinologie,
Diabétologie, Nutrition et Maladies Métaboliques

Diplômée de la FMPC et de l'Université de Paris

Diplômée en Echographie Cervicale

ORDONNANCE

Mme LAHLOU NAJATTE

Merci de faire dans 3 mois

HbA1c

~~Dr. SEKKAT KENZA
Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie
et Nutrition et Maladies Métaboliques
N°20, Résidence Misselma
64 Bd. Sidi Abderrahmane Casablanca
Tél: 05 22 25 78 23 / 05 22 25 39 61~~

Dr. SEKKAT Kenza
Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie
et Nutrition et Maladies Métaboliques
N°20, Résidence Misselma
64 Bd. Sidi Abderrahmane Casablanca



dr@sekkatendocrinologie.com



05 22 95 1991



www.sekkatendocrinologie.com



64, bd Sidi Abderrahmane N20, 4e étage avec ascenseur
Résidence Misselma, Casablanca

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 230400130

CASABLANCA le 08-04-2023

Mme LAHLOU EP MBIRKOU Najat

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
DEP	DEPL A DOMICILE	E50	E
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 150.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent cinquante dirham .

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214

مختبر الصقللي للتحاليل الطبية
 LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
 Dr. BENMLOUD Loubna
 240, Bd Brahim Roudani Maârif
 Tel. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Casablanca - Patente: 35805014



Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

7j/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 08-04-2023 à 12:29
Code patient : 1802010037
Né(e) le : 28-05-1945 (77 ans)



Mme LAHLOU EP MBIRKOU Najatte
Dossier N° : 2304080014
Prescripteur :

BIOCHIMIE SANGUINE

08-11-2022

6.80

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

6.70 %

Le résultat est sous réserve de l'influence de paramètres modifiant : - Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) - Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments
Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

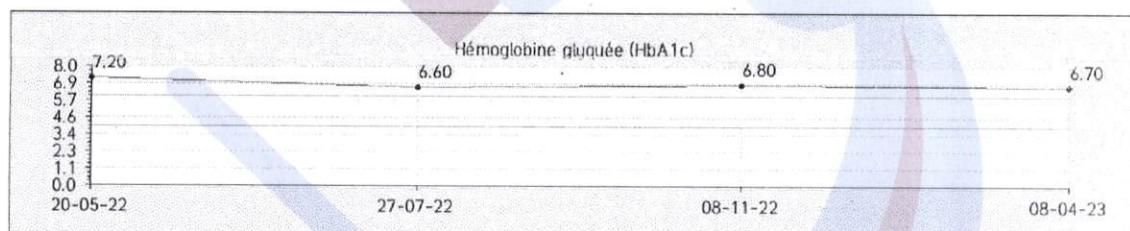
Variant Hb

Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

1.46 g/L (0.70-1.10)

1.48



Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

- 4 - 6 % : Intervalle non-diabétique (Sujet normal)
- < 6,5 % : Excellent équilibre glycémique (DNID)
- < 7 % : Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8 - 10 % : Équilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
- > 10 % : Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 selon la HAS2013

Cas général :

- < ou = 7 % : La plupart des patients avec DT2
- < ou = 6,5 % : DT2 nouvellement diagnostiqués, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
- < ou = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évoluées ou ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels l'obtention de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

Patients avec antécédents (ATCD) cardio-vasculaires

- < ou = 7 % : Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évoluée
- < ou = 8 % : Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évoluée : (IDM) avec insuffisance cardiaque-attente coronarienne sévère - attente polyartérielle (AOM) - accident vasculaire cérébral récent (< 6 mois)

Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)

- < ou = 7 % : IRC modérée (stades 3A et 3B)
- < ou = 8 % : IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

Patients enceintes ou envisageant de l'être

- < 6,5 % : Avant d'envisager la grossesse

- < 6,5 % et glycémies < 0,95 g/l à jeun et < 1,20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

Personnes âgées

- < ou = 7 % : Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

- < ou = 8 % : Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

- < ou = 9 % : Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Validé par: Dr. BENMLOUD Loubna
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Dr. BENMLOUD Loubna
240, Bd Brahim Roudani 05 22 25 78 25 / 05 22 25 61
Casablanca, Maroc
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 61
E-mail: labosqall@gmail.com